

**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
13 juin 2018**

Procès-verbal de la 6^e assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Louis, tenue le mercredi 9 mai, à 19 h, à la bibliothèque Monique-Corriveau, 1100, route de l'Église, salle multifonctionnelle.

PRÉSENCES :

M. Bernard Drouin	Président
M ^{me} Khadija Saïd	Secrétaire
M. Walter Ouellet	Trésorier
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice
M. Pierre Pelletier	Administrateur
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery

IL Y A QUORUM

ABSENCES :

M. Mario Léonard	Vice-président
M ^{me} Andrée Blanchet	Administratrice
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Isabelle Darisse	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Quatre citoyens présents.

18-06-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Drouin souhaite la bienvenue à tous à cette sixième rencontre de l'année du conseil de quartier. Il lit ensuite l'ordre du jour.

M^{me} Darisse demande à ajouter le point Fonctionnement : Convocation et ordre du jour. M^{me} Dussault ajoute au point 3 un suivi sur la Route de l'église et le marché public. M. Drouin ajoute dans Divers le lieu de rencontre du Conseil de quartier de Saint-Louis, le tracé du tramway rue Roland-Beaudin et la pelouse artificielle.

SUR UNE PROPOSITION de Khadija Saïd DÛMENT APPUYÉE PAR Pierre Pelletier, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-06-02 Adoption et suivi des affaires découlant du procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2018

Modifications au procès-verbal.

M^{me} Darisse demande à apporter les modifications suivantes :

P.1 : titre officiel est Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

P.3 : Rue conviviale — c'est le service de la Planification, de l'aménagement et de l'environnement (SPAÉ)

P.5 4^e paragraphe — M^{me} Darisse propose que M. Doré intervienne rapidement auprès de la Ville...

P.6 2^e paragraphe devrait commencer ainsi : « M. Pelletier se questionne sur une nouvelle loi adoptée à l'Assemblée nationale qui donne plus de pouvoir à la ville dans les cas de propriétaires récalcitrants. M^{me} Darisse mentionne que le règlement n'est pas encore édicté et par conséquent, la ville ne s'est pas encore penchée sur son utilisation »

P.8 — Correspondance-Salle Monique Corriveau. On aurait dû lire : « L'administration de la bibliothèque Monique-Corriveau demande que le montage et le démontage de la salle soient faits par des administrateurs durant des heures précises demandées (le jour même et le lendemain).

M^{me} Darisse propose à l'avenir qu'on lui envoie une copie Word pour qu'elle puisse faire les modifications avant d'envoyer une copie PDF à M^{me} Saïd.

RÉSOLUTION 18-06-01

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Pelletier DUMENT APPUYÉE PAR M. Walter Ouellet, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Louis du 9 mai 2018 avec les modifications. La proposition est adoptée à l'unanimité.

• Circulation et stationnement, rue William-Stuart : M^{me} Villeneuve

M^{me} Villeneuve nous informe que pour faire suite à la pétition des citoyens de la rue William-Stuart, une nouvelle réglementation sera proposée au conseil d'arrondissement le 5 juillet. Elle enverra aux administrateurs le sommaire décisionnel lorsqu'elle le recevra.

• Trafic sur des Grondines et Rues conviviales : Isabelle

Trafic sur des Grondines : M^{me} Darisse nous informe que les questions ont été transmises au Bureau des transports de la Ville. Les réponses seront transmises à la rencontre de septembre.

Le conseil de quartier de Saint-Louis demandait les critères d'analyse qui ont mené à la conclusion qu'il n'y a pas de problématique de circulation de transit. Ces questions ont été acheminées au Bureau des transports et de la mobilité intelligente.

M. Drouin demande à une citoyenne si elle a observé des problèmes liés à la circulation de transit. La citoyenne répond qu'il y a de gros travaux en ce moment dans sa rue et ne peut dire s'il y a beaucoup de circulation.

M. Pelletier se demande comment la ville en est arrivée à ce constat après 6 semaines d'analyse.

Une citoyenne ajoute que le conseil de quartier de Saint-Louis est déjà intervenu pour cette rue et la Ville avait installé une stèle radar pour mesurer la vitesse. La Ville ne donne que le résultat et non le rapport d'analyse. M. Ouellet mentionne que la grille d'évaluation et les résultats ne sont pas disponibles.

• Rues conviviales :

M^{me} Darisse a fait le suivi. La réorganisation au service de la Planification, de l'aménagement et de l'environnement (SPAÉ) n'étant pas terminés, elle n'a pas eu d'autres nouvelles.

• Résolutions vélo libre-service (18-03-02), commerces de proximité (18-03-03), et 311 (18-03-04) : Isabelle

M^{me} Darisse nous informe que la résolution concernant le vélo libre-service a été transmise à l'Arrondissement et à la Table de concertation vélo (TCV).

Commerces de proximité : M^{me} Saïd demande si la Ville peut proposer des allègements fiscaux aux commerçants, tel que demandé dans la résolution. M^{me} Darisse répond que la résolution a été transmise au Service de la planification économique. La première mesure mise en place est une ligne téléphonique dédiée aux commerçants.

À ce sujet, M^{me} Villeneuve invite les citoyens à consulter le rapport Saint-Gelais qui fait plusieurs recommandations à la Ville. Celle-ci est en train d'analyser ce rapport pour en faire un plan d'action. La conseillère, responsable des SDC au comité exécutif, nous dit qu'une formation pour les compagnies d'affichage a eu lieu en avril. Le site internet des SDC a été revampé et elle a rencontré chacune des SDC au cours du dernier mois.

M^{me} Darisse propose de vérifier si la mesure d'allègement fiscal a été retenue. M^{me} Saïd dit souhaiter avoir des réponses écrites de l'Arrondissement, comme auparavant.

À une question de M. Drouin, M^{me} Villeneuve répond qu'il n'y a pas de SDC dans le quartier. Elle explique ensuite le fonctionnement des SDC. Les commerçants doivent initier la démarche que la Ville appuie par la suite. Il existe aussi d'autres types de regroupements.

- 311 (résolution 18-03-04)

M^{me} Darisse a parlé avec M. Léonard au sujet de la résolution. Selon lui, il faut éclaircir le sujet à la prochaine rencontre. M. Darisse n'a donc pas fait le suivi. Elle demande de lui envoyer l'extrait de procès-verbal.

18-06-03 Suivi des dossiers et autres points à l'ordre du jour

• Consultation sur le projet Le Phare

Une présentation par le promoteur aura lieu les 19 et 20 juin. M^{me} Dussault demande si la consultation passera par le conseil de quartier de Saint-Louis.

M^{me} Villeneuve n'a pas encore vu le projet. Une consultation doit avoir lieu fin septembre.

Une citoyenne se demande sur quoi va porter la consultation et où se situe le pouvoir citoyen à l'égard de cette consultation.

Une autre citoyenne ajoute que ce projet va générer un grand trafic automobile, outre les autobus et le tramway.

M^{me} Saïd demande à M^{me} Villeuveuve de lui transmettre des informations aussitôt que possible pour laisser le temps au conseil de quartier de rédiger un mémoire.

Questions posées par le conseil de quartier de Saint-Louis :

Quel sera l'objet de la consultation et le rôle du conseil de quartier dans cette consultation ? S'il est dépositaire de la consultation publique, pourra-t-il faire appel à toutes les ressources ? Sera-t-il possible de déposer un mémoire de toute façon ?

M^{me} Saïd demande à M^{me} Villeneuve de transmettre au maire le message que tous les conseils de quartier souhaitent être consultés sur ce projet.

M^{me} Darisse va transmettre les questions, mais ne peut assurer qu'elle aura les réponses avant les vacances.

• **Résumé rencontre du groupe zéro déchet**

M^{me} Dussault est allée à la rencontre de la table des conseils de quartier en vue d'analyser la proposition du collectif zéro déchet qui voulait convaincre la Ville d'adopter cette stratégie. Le maire de Québec a annoncé un Plan de mise en œuvre de gestion des matières résiduelles en juin et ce dernier a été bien accueilli par les conseils de quartier. 82 actions concrètes ont été ciblées pour la période allant de 2018 à 2023. Les conseils de quartier souhaitent avoir une présentation de ce plan. Plusieurs conseils de quartier ont adopté une résolution demandant à la Ville de mettre sur pied son plan dès que possible.

M. Ouellet demande une copie de la résolution afin d'en discuter en septembre.

• **Échéancier concernant la Route de l'Église : Mme Dussault**

M^{me} Dussault demande s'il y a du changement dans les paramètres concernant la route de l'Église et le marché public étant donné deux projets majeurs annoncés récemment, le Centre de glaces et le tramway.

M^{me} Villeneuve écrira une note à M. Normand pour avoir des nouvelles récentes.

À la demande de M^{me} Carolle Dussault, M^{me} Darisse va se renseigner sur :

- 1) Un état de l'échéancier sur les travaux prévus sur la route de l'Église.
- 2) Comment le marché public pourra-t-il opérer durant les travaux du tramway, du Centre de glaces et l'édifice projeté sur l'ancien site de la bibliothèque ?

• **Résolution sur la sécurité des piétons circulant sur la rue Wilfrid — Légaré**

M^{me} Dussault fait la lecture de la résolution.

M^{me} Darisse nous informe que M. Doré n'a pu se présenter aux 2 derniers conseils d'arrondissement.

M^{me} Saïd dit que le conseil de quartier de Saint-Louis a décidé d'appuyer la démarche de M. Doré, car la sécurité des piétons fait partie des enjeux du conseil de quartier.

M. Pelletier est allé constater le problème à plusieurs reprises sur le terrain et propose d'aller rencontrer le conseil d'arrondissement le 5 juillet prochain.

RÉSOLUTION 18-06-02 (voir à la fin)

• **Résumé Table de concertation vélo des conseils de quartier : Nadia**

M^{me} Nadia Aubin-Horth fait un résumé de la dernière rencontre de la TCV du 28 mai. La Table a établi un registre centralisé des demandes des conseils de quartier pour faire un meilleur suivi. Elle suggère de mettre des photos et des chiffres sur le site. On a observé que le 311 est très efficace pour les problèmes reliés aux vélos et aux piétons.

La TCV est très déçue du colloque sur la sécurité routière, car il y a eu peu de discussions et de propositions pour améliorer les choses ; les coordonnateurs proposent donc des mesures d'amélioration de la qualité des installations vélo. La Ville a constaté que les mémoires prennent la poussière, car peu de personnes y travaillent. Il faudrait que les conseils de quartier prennent des résolutions pour les remettre sur la pile.

M^{me} Villeneuve n'est pas d'accord avec ce constat, car elle a reçu des commentaires contraires, notamment de M^{me} Pageau, ancienne membre du conseil de quartier de Saint-Louis. Une participation internationale et des données provenant de plusieurs pays ont permis d'animer la discussion. Le seul bémol pour la Ville a été la faible participation citoyenne.

• Résumé politique de participation publique : Commentaires et suites

M. Drouin demande qui a participé aux ateliers? Carole Dussault et Pierre Pelletier . En septembre, il y aura une politique soumise à une consultation. Il demande si la loi a été adoptée.

M^{me} Darisse répond que le Projet de loi 122 a reçu la sanction royale, mais le texte du règlement n'est pas encore publié.

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) a mis en place des directives pour les villes voulant se retirer du processus référendaire. Ces directives viennent encadrer la politique de consultation publique et feront partie du règlement. Le rapport de consultation n'est pas encore disponible, mais le serait à l'automne.

18-06-04 Questions et commentaires du public

Une citoyenne nous dit que le projet Le Phare aura des impacts à tous les niveaux, sur le zonage, les résidents, la circulation, l'environnement, le tramway et l'entrée de Québec.

Elle demande si on peut avoir accès aux études sur la circulation autrement que par une demande d'accès à l'information, avant la consultation de septembre. Elle demande si le recours au référendum est encore possible.

M^{me} Villeneuve n'a pas vu l'étude d'impact sur la circulation. M^{me} Darisse n'a pas l'information non plus. Le rapport de la Commission d'urbanisme n'est pas accessible.

M^{me} Saïd lui propose de faire une demande d'accès à l'information.

Un citoyen demande si le projet Le Phare est coulé dans le béton et s'il est possible de le bloquer.

M^{me} Villeneuve répond que le projet est passé à la Commission d'urbanisme. Elle n'en sait pas plus.

Un citoyen demande pourquoi des experts de la Ville ne se déplacent pas pour corroborer la version de M. Doré concernant la dangerosité sur la rue Wilfrid-Légaré et qu'un membre du conseil de quartier de Saint-Louis doive se déplacer au conseil d'arrondissement pour ce faire.

M^{me} Villeneuve répond qu'en appelant au 311, une personne se déplace pour les cas de dangerosité.

Une citoyenne dit qu'à la rencontre sur la participation publique, il a été question de la pertinence des conseils de quartier et de leur donner les moyens d'agir. Le citoyen s'est présenté à la bonne instance, mais le conseil d'arrondissement n'a pas donné suite à sa plainte.

M. Ouellet rappelle qu'en 2017, une demande a été faite à la Ville qui a conclu qu'il n'y avait pas de problème. C'est pourquoi M. Doré est revenu à la charge.

Une citoyenne demande quand aura lieu la présentation sur le projet Le Phare.

M^{me} Dussault dit qu'il y a beaucoup d'ambiguïté dans ce projet, car c'est le promoteur qui présente le projet et non la Ville, comme si cette dernière l'avait déjà accepté.

Un citoyen ajoute que c'est une opération de maquillage.

M. Drouin pense que la Commission d'urbanisme s'est prononcée sur le gabarit, mais pas sur le reste. Il y a la notion d'acceptabilité sociale dont il faut tenir compte.

18-06-05 Période d'information des membres du conseil municipal

M^{me} Villeneuve nous informe que le conseil de quartier Saint-Louis ne fera pas la consultation sur Le Phare.

La gestion unifiée du territoire a confié la gestion des matières résiduelles, la gestion territoriale et du cadre bâti à l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Il y a eu dépôt de la version finale du Schéma de couverture de risque. Une consultation a lieu le 14 juin.

La ville de Québec est finaliste pour le défi des villes intelligentes.

Avec le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain sera inaugurée une passerelle cyclable.

Fête de la ville de Québec, le 3 juillet. Spectacle au parc Roland-Beaudin. Les Programmes Vacances-Été recrutent encore.

Le cahier Vibrez au rythme de Québec est de retour cet été.

18-06-06 Fonctionnement du conseil

- **Correspondances :**

Formation gratuite agir pour des voisinages en santé : (qui participera ?)

Mercredi 13 juin de 19 h à 21 h, au Centre des loisirs St-Sacrement

Jeudi 21 juin de 13 h 30 à 16 h, au Bureau de l'Arrondissement des Rivières, 330 rue Chabot

Invitation pour la projection du film Bassin Louise le lundi 18 juin à 19 h à ENAP.

Info lettre de Vivre en ville du 2018-06-12.

Info lettre du Conseil Régional de l'Environnement, Conseil régional en environnement-Capitale-Nationale du 12 juin : il organise un 5 à 7 réseautages du CRE-CN le 20 juin au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870 avenue de Salaberry, Salles 322-324 et terrasse sur le toit.

- **Tableau de suivi des résolutions**

M. Ouellet note qu'un tableau de suivi interne permettrait d'améliorer le suivi des résolutions et de suivre des dossiers comme celui entrepris par M^{me} Lépine à l'université Laval.

- **Trésorerie**

Le solde au 31 mai 2018 est de 1045,04 \$.

RÉSOLUTION 18-06-03

SUR UNE PROPOSITION de M. Bernard Drouin APPUYÉE par M. Pierre Pelletier, IL EST RÉSOLU d'émettre un chèque de 80 \$ à Lorraine Guay pour la rédaction du procès-verbal du 13 juin 2018. Acceptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 18-06-04

CONCERNANT LA DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES, SUR UNE PROPOSITION DE M. Bernard Drouin DUMENT APPUYÉE PAR Nadia Aubin-Horth, IL EST RÉSOLU d'émettre un chèque de 34 \$ à M. Walter Ouellet en remboursement des frais encourus. Acceptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 18-06-05

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bernard Drouin DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Carolle Dussault, IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense de 101,07 \$ pour la commande de 50 chèques auprès de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Foy. Acceptée à l'unanimité.

18-06-07 Divers

Convocation et ordre du jour : M^{me} Darisse nous informe que des changements sont intervenus à la Ville. M^{me} Bucica est affectée à de nouvelles tâches et M^{me} Gabrielle Mathieu envoie les convocations. Un ordre du jour standard est proposé aux conseils de quartier et M^{me} Darisse demande si les membres du conseil de quartier sont intéressés à l'adopter. M. Drouin est d'accord sous réserve d'en parler à M^{me} Saïd.

Lieu de rencontre : Il n'est plus possible de tenir les rencontres à la bibliothèque Monique-Corriveau ni au bureau d'arrondissement. Des rencontres pourront avoir lieu au centre sportif et au centre de loisirs Saint-Louis-de-France. Reste à trouver un lieu pour décembre, avril et mai.

Pelouses artificielles : M. Drouin demande si elles sont autorisées par la Ville. M^{me} Villeneuve n'a pas l'information. On y reviendra en septembre.

Tracé du tramway sur Roland-Beaudin. Selon M. Drouin, il n'y aura pas beaucoup d'arbres coupés.

M^{me} Villeneuve suggère de s'adresser à la conseillère en urbanisme pour avoir plus d'informations sur le terrain de l'ancienne bibliothèque.

18-06-08 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, sur une proposition de M^{me} Nadia Aubin-Horth appuyée par M. Walter Ouellet, l'assemblée est levée à 21 h.

Signé

Bernard Drouin, président

Signé

Khadija Saïd, secrétaire



RÉSOLUTION 18-06-02

ATTENDU QUE des résidents de la rue Wilfrid-Légaré ont soulevé à la Ville en octobre 2017 (demande d'intervention 20 170 146) une problématique de sécurité routière mettant en péril la sécurité des usagers et la quiétude des résidents de cette rue, particulièrement pour la section entre la rue Landry et la Route de l'Église ;

ATTENDU QUE la réponse du 21 novembre 2017 de la Ville est à l'effet qu'aucune modification (trottoir, stationnement, autre) ne sera effectuée sur ce tronçon de rue et qu'une évaluation des besoins sera effectuée ultérieurement lors de travaux majeurs sur cette rue ;

ATTENDU QUE la Ville procédera en 2019-2020 au réaménagement de la Route de l'Église et que cette section de la rue Wilfrid-Légaré débouche directement sur la Route de l'Église ;

ATTENDU QUE ces résidents ont également transmis et démontré au conseil de quartier de Saint-Louis (voir photos en fin de texte) les problématiques suivantes :

- Les risques d'accident piétons-automobiles sont élevés dans cette section de rue du fait que la configuration et la largeur de celle-ci ne permettent pas d'absorber sans heurt le nombre et le type de véhicules qui y circulent, et ce dans un secteur dont la densification est croissante (habitations et commerces) ;
- La sécurité des piétons y est sérieusement mise en danger en raison de l'absence de trottoir, ce qui les oblige à marcher au centre de la chaussée, à travers les véhicules automobiles circulant souvent en alternance, dû à la présence de véhicules stationnés au sud (stationnement 60 min) et de camions de livraison stationnés illégalement au nord ;
- Ces risques sont accrus aux heures de pointe, et encore plus en période hivernale (rétrécissement de la chaussée suite aux opérations de déneigement), dus à une circulation de transit pour éviter les ralentissements de circulation sur le boul. Hochelaga et à une congestion due à l'attente au feu rouge permettant d'accéder à la Route de l'Église ;
- Les camions (alimentation, colis [Poste Canada, Purolator, etc.], SAQ, etc.) qui doivent effectuer régulièrement des livraisons aux commerces et immeubles de ce secteur (Le boréal, le Krystal, restaurant Kimono, etc.) n'ont d'autres choix que de se stationner illégalement, et souvent pour de longues périodes, du côté nord de la rue, car aucune autre possibilité ne leur est offerte ;
- Ces camions à carburant diesel et leur système de refroidissement, dont la majorité tourne en continu pendant toute la durée des livraisons, génèrent bruit et pollution de l'air pour les résidents de ce secteur ;

Le conseil de quartier de Saint-Louis convient qu'il y a de réels problèmes de sécurité et de qualité de vie pour les résidents et usagers de cette section de la rue Wilfrid-Légaré et qu'il y a urgence d'agir. Conséquemment,

SUR UNE PROPOSITION DE M. WALTER OUELLET, APPUYÉE PAR MME CAROLLE DUSSAULT, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Louis demande à la Ville de :

- **Reconsidérer sa position** de ne pas intervenir à court terme pour apporter des solutions aux problématiques soulevées par les citoyens de la rue Wilfrid-Légaré ;
- **Présenter au Conseil de quartier de Saint-Louis et aux résidents de cette rue** les solutions qu'elle propose de mettre en place.

Photos qui montrent la combinaison stationnement-livraison-circulation qui augmente le risque pour les personnes qui empruntent cette section de la rue.

